

Lettre envoyée par courriel

Ottawa, le 29 juillet 2025

Le très honorable Mark Carney, C.P., député
Premier ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre des Finances et du Revenu national
90, rue Elgin
Ottawa, ON K1A 0G5

Objet : Les PME touchées par la guerre commerciale ont besoin d'un allègement financier

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est un organisme sans but lucratif non partisan qui représente les intérêts de 100 000 petites et moyennes entreprises (PME) partout au Canada. **Nous vous écrivons pour proposer des mesures que le gouvernement fédéral devrait adopter afin de soutenir les PME directement ou indirectement touchées par la guerre commerciale avec les États-Unis.**

État actuel des PME

Au Canada, les coûts d'exploitation n'ont jamais été aussi élevés pour de nombreuses PME. L'augmentation du fardeau fiscal, réglementaire et administratif ainsi que des coûts de loyer, d'assurance et d'autres coûts d'exploitation étouffe les PME. À ces pressions s'ajoute le fardeau lié aux tarifs douaniers américains et chinois. Il n'est pas étonnant que la confiance des propriétaires de PME demeure faible, comme le montre le [Baromètre des affaires^{MD}](#) de la FCEI.

Impact de la guerre commerciale sur les PME

La guerre commerciale fait mal aux PME canadiennes. De nombreux entrepreneurs signalent des difficultés financières et opérationnelles importantes. L'application imprévisible et changeante des tarifs imposés par les États-Unis complique particulièrement les activités des entreprises exportatrices canadiennes, surtout lorsque leurs produits sont jugés non conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Des membres nous ont partagé qu'ils ont dû payer les tarifs américains, même si ce sont eux les exportateurs. De fait, selon un récent sondage mené par la FCEI, 29 % des entreprises canadiennes ont dû réduire leurs prix ou payer la totalité des tarifs douaniers américains¹.

Par exemple, un propriétaire d'entreprise s'est fait imposer près de 25 000 \$ US de tarifs douaniers pour un envoi de flétan canadien effectué entre le 4 et le 6 mars. Il a dû payer de sa poche ces frais inattendus, sans aucune possibilité de les récupérer (voir la facture en annexe). Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Beaucoup de membres ont partagé des histoires semblables. Souvent, les PME canadiennes font face à un double fardeau, puisqu'elles doivent payer les coûts des 2 côtés de la frontière, ce qui alourdit le fardeau financier causé par les tensions commerciales actuelles.

De plus, plus des deux tiers (67 %) des PME affirment être touchées par les contre-tarifs canadiens (importations des É.-U.), et 67 % doivent en absorber la totalité des coûts. Pour atténuer l'impact, les PME prennent diverses mesures, comme augmenter leurs prix (40 %), trouver des fournisseurs au Canada (36 %), absorber les coûts découlant des tarifs (31 %), reporter/annuler leurs projets d'expansion (28 %) et trouver des fournisseurs à l'étranger ailleurs qu'aux États-Unis (24 %). Fait alarmant : 16 % des PME ont dû réduire leur effectif (heures des employés, mises à pied, etc.), une hausse de près de 7 points depuis mars.

Si la majorité des propriétaires de PME appuient toujours les contre-tarifs canadiens (63 %), la proportion a diminué depuis mars (79 %), ce qui indique une préoccupation croissante du milieu des affaires alors que le différend commercial persiste².

Soutien des PME durant la guerre commerciale

L'édition de *La revue financière* du gouvernement fédéral publiée le 30 mai a révélé une hausse marquée des revenus tirés des droits de douane. En mars, le Canada a perçu plus de 1 G\$ en droits de douane à l'importation, soit plus du double du montant perçu à la même période l'année dernière (427 M\$)³. Même si le gouvernement a annoncé des exemptions le 15 avril sur certains produits et intrants manufacturiers essentiels à la santé publique, à la sécurité publique et à la sécurité nationale, celles-ci n'allègent pas réellement le fardeau de nombreuses PME. Le seul autre soutien offert jusqu'à maintenant se décline sous forme de prêt, ce qui ne fait qu'ajouter une dette.

Les PME continuent d'absorber les hausses de coûts dans chaque aspect de leurs activités. Lorsqu'on a demandé ce qu'un allègement fiscal permettrait de faire, le tiers des propriétaires de PME ont répondu qu'il leur permettrait d'investir dans leur entreprise pour assurer sa croissance ou son expansion, et plus de la moitié ont dit qu'il les aiderait à stabiliser leurs activités ou à faire face à la hausse des coûts. Si les gouvernements (fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux) réduisaient le fardeau global des taxes/impôts et des frais, les propriétaires de PME utiliseraient l'argent économisé pour augmenter la rémunération des employés (54 %), rembourser les dettes de l'entreprise (52 %) ou développer leur entreprise (51 %)⁴.

¹ FCEI, Sondage *Votre Voix*, 10 juillet 2025, résultats préliminaires.

² FCEI, Sondage *Votre Voix*, 10 juillet 2025, résultats préliminaires.

³ Ministère des Finances Canada, *La revue financière - mars 2025*, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/revue-financiere/2025/03.html>.

⁴ FCEI, Sondage *Votre Voix*, 10 juillet 2025, résultats préliminaires.

Aujourd'hui plus que jamais, le gouvernement fédéral doit soutenir les PME touchées par la guerre commerciale. Au cœur de ces tensions géopolitiques, les PME méritent une aide concrète et rapide. **La FCEI propose au gouvernement de prendre les mesures suivantes pour offrir un allègement financier immédiat aux PME touchées.**

- 1. Réduire le taux d'imposition des petites entreprises de 9 % à 0 % pour l'avenir prévisible** afin de stimuler l'économie en cette période difficile. Cela atténuerait l'impact des tarifs sur les PME et leur permettrait d'avoir plus de liquidités à investir dans leurs activités. Plus de 93 % des entrepreneurs seraient favorables à une baisse du taux d'imposition des PME.
- 2. Réduire les cotisations d'assurance-emploi (AE) pour les PME.** Les cotisations d'AE représentent des frais fixes considérables pour les employeurs, qu'ils génèrent ou non des profits. La réduction des cotisations serait un autre mécanisme efficace pour compenser les coûts des tarifs et autres hausses des coûts. Elle redonnerait de l'argent aux petits employeurs au moment où ils en ont le plus besoin et les aiderait à garder leurs employés, puisque certains employeurs ont dû envisager des mises à pied pour compenser la hausse des coûts en cette période difficile. Le gouvernement fédéral devrait financer cette aide à partir des recettes générales/sommes perçues des tarifs plutôt qu'avec le compte d'AE pour ne pas faire augmenter les coûts du régime pour les employeurs et les travailleurs.
- 3. Mettre en œuvre un programme de remise pour les PME touchées par les tarifs.** La FCEI propose un programme de remise (semblable à la remise sur le carbone) qui redistribuerait aux PME une portion significative des revenus tirés des contre-tarifs. Comme les PME représentent environ 50 % du PIB canadien, il serait raisonnable de leur redonner au moins la moitié des sommes perçues pour les soutenir. Cet argent pourrait être distribué au moyen d'une formule simple, comme un montant fixe par employé. Le programme devrait inclure tous les secteurs pouvant démontrer une hausse des coûts subie en raison des mesures tarifaires, y compris les secteurs indirectement touchés. Tout programme doit être simple et facilement accessible pour les PME.
- 4. Rendre la demande de remise des contre-tarifs accessible aux PME.** Le gouvernement fédéral doit de toute urgence réformer le processus de remise des droits de douane applicables à certains biens provenant des États-Unis pour le rendre beaucoup plus accessible et adapté aux PME. La remise devait servir de mécanisme pour alléger les coûts, mais le processus est excessivement complexe, opaque et lent. Par conséquent, très peu de PME bénéficient d'un véritable répit des contre-tarifs canadiens. Cependant, en simplifiant la demande, en améliorant la communication et la transparence et en fournissant du soutien aux PME, vous aideriez le programme à atteindre son but premier, soit d'alléger le fardeau financier des entreprises qui ne peuvent pas s'approvisionner ailleurs qu'aux É.-U.

Il n'existe pas de solution parfaite, mais la FCEI est prête à travailler avec votre bureau et vos représentants pour élaborer une solution juste, pratique et efficace pour aider les PME touchées par la situation tarifaire. Si vous avez des questions ou souhaitez poursuivre la discussion, écrivez-nous à l'adresse michelle.auger@cfib.ca. Nous avons hâte d'obtenir vos commentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé par

Dan Kelly
Président et chef de la direction

Original signé par

Corinne Pohlmann
Vice-Présidente Exécutive,
Défense des intérêts

Original signé par

Michelle Auger
Analyste principale des politiques,
Affaires nationales

c.c. : L'honorable Rachel Bendayan, Secrétaire parlementaire du premier ministre

L'honorable Kody Blois, Secrétaire parlementaire du premier ministre

Le député Ryan Turnbull, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national

Annexe : Facture de tarifs douaniers américains envoyée à un exportateur canadien

Notre membre, une petite entreprise canadienne, a dû payer une facture de tarifs douaniers américains simplement parce qu'on le considérait comme l'« importateur officiel », même s'il était l'exportateur. L'entreprise vend du flétan en consignation, ce qui signifie qu'elle demeure propriétaire des marchandises jusqu'à ce qu'elles soient vendues aux É.-U. Par conséquent, elle était responsable des tarifs imposés à la frontière.

Dans la confusion, l'entreprise a expédié ses produits une journée avant la volte-face des É.-U. concernant les tarifs douaniers. Cette erreur lui a coûté près de 25 000 \$ US, ce qui représente un lourd fardeau inattendu pour un petit exportateur.

CANADA

TRANSACTION INFORMATION SUMMARY:	DESCRIPTION OF CHARGES: <i>Services subject to Terms and Conditions on reverse</i>
Pieces: 21.00	Duty 22,936.25
Weight: 8,799.00	Duty 22,936.25
Description: HAL ATL,EX OFFFL 030291-99	Special Tariff HandlingFee 25.00
Shipper: L J ROBICHEAU	Funds Advance Fee 678.50
Consignee: Multiple	Add'l Confirmation Fee 5.00
Place of Origin:	P N Transmitter Fee 5.25
Destination: CALAIS, ME	FDA-EDI 7.00
Carrier: YARMOUTH BOSTON TRANSPORT	Entry Fee 32.70
Departure Date: 03/06/25	
Arrival Date: 03/06/25	
Master Bill of Lading: 0234724	
House Bill of Lading:	
Containers:	
	Total in US Dollars 23,689.70
	Payment Due By: March 19, 2025
	Payment Reference No: 19040666
	Payment Terms: Net 13 Days
<p><i>To provide us with feedback or inquire about an invoice, please visit the Contact Us page on our website at www.anderinger.com/contact-us</i></p>	